



Compte-Rendu



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Palais des Congrès – 2, place de la Porte Maillot Paris 17ème

10/05/2017

SANOFI

Société Anonyme au capital de 2 519 175 062 €
Siège social : 54, rue La Boétie – 75008 PARIS
395 030 844 R.C.S. PARIS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 10 MAI 2017

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires réunie à Paris au Palais des Congrès – 2, Place de la Porte Maillot – 75017 PARIS, le 10 mai 2017 sous la présidence de M. Serge Weinberg a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

1 137 actionnaires ont assisté à l'Assemblée Générale et le quorum s'est élevé à 59,39 %.

Nombre total d'actions	1 259 936 606
Nombre total de droits de vote*	1 257 833 181
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	<i>Partie ordinaire : 17 120</i>
	<i>Partie Extraordinaire : 17 085</i>
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté à distance	<i>Partie ordinaire : 747 072 216</i>
	<i>Partie Extraordinaire : 746 979 408</i>
Nombre de droits de vote* des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	<i>Partie ordinaire : 874 067 364</i>
	<i>Partie Extraordinaire : 873 882 505</i>

* 2 103 425 actions privées du droit de vote

Le Président a introduit la séance en rappelant les principaux défis auxquels la Société doit faire face, tout en relevant les tendances de fond qui ouvrent des perspectives positives à l'industrie pharmaceutique. Dans ce contexte, et face aux défis de ce marché, le Président a souhaité souligner la pertinence de la feuille de route stratégique 2020 annoncée en novembre 2015, laquelle repose sur quatre piliers :

1. – Réorganisation du portefeuille ;
2. – Exécution de grandsancements ;
3. – Maintien de l'innovation dans la Recherche et le Développement ; et
4. – Simplification de l'organisation.

Le Président de l'Assemblée a insisté sur l'efficacité du modèle diversifié de Sanofi – qui va de la prévention aux soins – et sur le faible endettement de l'entreprise.

Il est également revenu sur les challenges qui doivent être relevés pour soutenir la performance, notamment : poursuite de la simplification de l'organisation pour faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents, encouragement de l'innovation moteur de la croissance, participation effective à l'amélioration du système de soins.

Le Président a également insisté sur l'importance de l'innovation pour assurer l'avenir de la Société. Outre l'innovation dans le domaine scientifique, le Président a évoqué l'innovation numérique qui présente de nombreuses opportunités, tant pour les patients que pour l'ensemble des acteurs des systèmes de santé.

Le Président a ensuite présenté l'activité du Conseil et de ses Comités au cours de l'exercice 2016 ; il a alors une nouvelle fois relevé son intensité (dix réunions du Conseil d'Administration) et la qualité de ses travaux. Il a d'ailleurs souhaité souligner qu'avec un taux d'assiduité s'élevant à 92 %, les administrateurs apportent un soutien indispensable à la Direction Générale, tout en veillant à la préservation des intérêts de l'ensemble des parties prenantes. Les administrateurs nourrissent les travaux du Conseil par la diversité de leurs profils, compétences et expertises.

Le Président a insisté sur ce dernier point en présentant les deux candidats dont les nominations étaient proposées à l'Assemblée Générale, M. Bernard Charlès et Mme Melanie Lee. Il a ajouté que l'arrivée de ces deux nouveaux administrateurs permettra de renforcer les compétences scientifiques et digitales du Conseil.

Le Président a ensuite commenté la bonne performance du cours de bourse (+13,7 %) par rapport aux sociétés du CAC40 et à ses pairs, sur la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 8 mai 2017.

Il a ensuite évoqué le montant du dividende – s'élevant à € 2,96 par action, en croissance depuis 23 ans – et la structure de l'actionnariat. Il a souligné la stabilité de celui-ci tout en affirmant la volonté de la Société de renforcer l'actionnariat salarié (deux initiatives depuis 2013).

M. Patrick Kron, Président du Comité des rémunérations depuis le 4 mai 2016, a ensuite exposé la politique de rémunérations 2017 du Président et du Directeur Général et a livré aux actionnaires une description précise des éléments dus ou attribués au cours de l'exercice au Président et au Directeur Général. Le Président du Comité des rémunérations a souhaité relever la pertinence de la politique de rémunération du Directeur Général, celle-ci étant à la fois compétitive et cohérente par rapport à la concurrence au niveau international, et en lien avec la performance à moyen et long terme de l'entreprise.

Le Président de l'Assemblée a ensuite donné la parole au Directeur Financier pour un bref exposé de la performance financière de l'Entreprise au cours de l'exercice. Il est à ce titre revenu sur l'échange conclu avec Boehringer Ingelheim – par lequel Sanofi a cédé ses activités en Santé animale pour renforcer sa position dans le secteur Santé Grand Public – et sur la poursuite des investissements en Recherche et Développement. Le Directeur Financier a conclu en précisant que la Société a dépassé ses principaux objectifs financiers 2016.

Les Commissaires aux comptes ont ensuite présenté le contenu de leurs rapports.

Le Directeur Général a par la suite pris la parole. Il a présenté les perspectives de la Société et s'est à son tour exprimé sur les défis présents et futurs de l'industrie pharmaceutique. Il s'est toutefois montré confiant et a souhaité mettre en avant l'engagement de l'ensemble des secteurs dans la mise en œuvre la feuille de route stratégique.

Après cette introduction, le Directeur Général a tenu à consacrer plusieurs minutes de son intervention à la Dépakine en rappelant à ce titre que l'entreprise « *a toujours respecté ses obligations, dans l'intérêt des patients* » et que « *la sensibilité du sujet et l'émotion légitime qui l'entourent ne doivent pas empêcher d'examiner les faits avec impartialité.* »

Puis, le Directeur Général a réitéré son souhait d'engager la Société dans la voie du digital, source de leviers multiples.

Le Directeur Général a conclu son intervention sur l'engagement de Sanofi en matière sociale, en revenant notamment sur son rôle majeur dans l'élimination de la poliomyélite et de la maladie du sommeil.

Enfin, le Président Monde – Recherche & Développement – M. Elias Zerhouni, a présenté les progrès de l'entreprise en matière de Recherche et Développement. Il a notamment insisté sur le fort potentiel du Dupilumab, traitement étudié dans de multiples indications, et sur les nombreuses études clés en cours ou initiées en 2017.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats et laissé la parole au Secrétaire de l'Assemblée. La Société ayant reçu trois questions écrites, le Secrétaire a débuté la session par un résumé des questions reçues et une lecture des réponses apportées par le Conseil d'Administration¹. Le Président a ensuite été répondu aux questions des actionnaires présents à l'Assemblée. Enfin, il a été procédé à la présentation et au vote des résolutions.

¹ Les questions écrites et les réponses apportées par le Conseil d'Administration sont publiées dans leur intégralité sur le site Internet de la Société (www.sanofi.com) rubrique : Investisseurs/Événements/Assemblées Générales.

L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration, et présentées ci-dessous, ont été adoptées par les actionnaires².

- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1 – Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016	Approuvée à 98,02 %
2 – Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016	Approuvée à 98,66 %
3 – Affectation du bénéfice et fixation du dividende	Approuvée à 98,81 %
4 – Conventions et engagements réglementés	Approuvée à 97,40 %
5 – Fixation du montant des jetons de présence	Approuvée à 98,87 %
6 – Renouvellement du mandat d'administrateur de Fabienne Lecorvaisier	Approuvée à 99,41 %
7 – Nomination de Bernard Charlès en qualité d'administrateur	Approuvée à 99,25 %
8 – Nomination de Melanie Lee en qualité d'administrateur	Approuvée à 99,47 %
9 – Politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	Approuvée à 98,19 %
10 – Politique de rémunération du Directeur Général	Approuvée à 93,55 %
11 – Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 au Président du Conseil d'administration	Approuvée à 98,29 %
12 – Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 au Directeur Général	Approuvée à 87,69 %
13 – Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers Audit	Approuvée à 93,86 %
14 – Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet	Approuvée à 99,34 %

² Le détail des votes résolution par résolution est disponible sur le site Internet de la Société (www.sanofi.com) rubrique : Investisseurs/Evènements/Assemblées Générales.

Par ailleurs, le rapport du Conseil présentant les résolutions soumises à l'Assemblée, contenu dans l'avis de convocation, et comprenant notamment un tableau synthétique des autorisations financières, est également disponible sur le site Internet de la Société (www.sanofi.com) rubrique : Investisseurs/Evènements/Assemblées Générales.

d'opérer sur les actions de la Société

- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

15 – Augmentation du capital social avec maintien du DPS **Approuvée à 92,23 %**

16 – Augmentation du capital social avec suppression du DPS par offre au public **Approuvée à 93,78 %**

17 – Augmentation du capital social avec suppression du DPS par placement privé **Approuvée à 90,91 %**

18 – Autorisation d'émission de titres de créance **Approuvée à 96,13 %**

19 – Augmentation du nombre d'actions en cas de demandes excédentaires **Approuvée à 90,15 %**

20 – Augmentation du capital social en vue de rémunérer des apports en nature **Approuvée à 95,35 %**

21 – Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émissions **Approuvée à 98,16 %**

22 – Augmentation du capital social réservée aux adhérents de plans d'épargne **Approuvée à 96,30 %**

23 – Réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues **Approuvée à 99,45 %**

24 – Modification de l'article 11 des statuts **Approuvée à 99,50 %**

- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

25 – Pouvoirs pour les formalités **Approuvée à 99,72 %**

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux sur le site internet www.sanofi.com, rubrique : Investisseurs/Événements/Assemblées Générales.

Le Document de Référence a été remis le jour de l'Assemblée Générale aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société (www.sanofi.com), et également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société 54, rue La Boétie – 75008 Paris. Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.

L'horaire et le lieu de la prochaine Assemblée Générale sont les suivants :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Mercredi 2 mai 2018 à 14h30
Au Palais des Congrès
2, Place de la porte Maillot – 75017 Paris